

Ni Marx, ni Lénine, ni Staline, ni Hitler; mais «le pays que l'Éternel, ton Dieu, te donne». Je ne suis pas un Jérémie, mais je n'hésite pas à appeler la colère du Dieu tout-puissant sur ceux qui rejettent à la légère ces symboles sacrés d'une tradition millénaire. Je ne vous condamnerai pas, mais je vous supplie, à cet égard, de me croire quand je vous dis, du plus profond de mon cœur, que ces symboles ont une réelle signification pour moi.

M. Woolliams: D'autres les jugeront.

M. Bigg: Peu importe qu'on me siffle et qu'on me hue de l'autre côté de la Chambre; peu importe qu'on menace ma vie, comme on l'a fait à la Chambre. J'ai déjà été menacé, monsieur l'Orateur; j'ai été menacé pendant bien des années, mais j'ai toujours cherché à continuer et à faire mon devoir. C'est ce que je fais cet après-midi.

Si la Chambre des communes doit en venir à un vote libre, et si les honorables vis-à-vis doivent, debout à leur place, prêter leur serment et dire, «Sans crainte, faveur, amitié ou déplaisir envers quelque personne et que Dieu me soit en aide», par rapport au vote, je respecterai ce vote. Lorsque les députés de la Chambre décideront de changer le drapeau, je tiens à ce qu'ils le fassent consciencieusement, par principe. Que le pavillon rouge soit adopté—que ce soit quelque nouveau drapeau distinctif à feuille d'érable rouge, simple ou triple—je m'engage à servir ce drapeau de la façon que j'ai essayé de servir le bon vieux pavillon rouge que j'aime.

M. T. S. Barnett (Comox-Alberni): Monsieur l'Orateur, c'est la première fois que je dis quelque chose en Chambre à propos du débat qui se poursuit depuis un certain temps, comme on l'a déjà fait remarquer. Par suite de l'annonce qu'on vient de faire, je devrais prendre la parole maintenant si je veux avoir l'occasion de dire quelques mots. Je crois que personne ne devrait s'en prendre au droit du préopinant de parler avec sincérité et personne ne devrait lui tenir rigueur de l'avoir fait. Mais je suis heureux qu'il ait terminé son exposé en disant qu'il était disposé à reconnaître que d'autres députés pouvaient avoir des opinions différentes, également sincères.

Je désire parler quelques minutes de l'amendement qui est devant la Chambre, lequel a été présenté par l'honorable député de Mid-

dlesex-Ouest (M. Thomas), à la lumière des déclarations que celui-ci a faites dans le discours bien pensé et bien préparé qui a servi de prélude à son amendement. L'honorable député de Middlesex-Ouest a beaucoup de choses à dire sur les traditions et les symboles. Il a rendu hommage aux symboles du passé et il a fait part de son respect à leur endroit. Je ne trouve rien à redire à cette partie de son discours, mais je dois dire, en toute sincérité, que nous devrions nous intéresser davantage, nous, qui sommes présentement membres de ce Parlement, aux symboles futurs qu'à ceux du passé.

J'ai l'impression que le député qui vient de nous présenter cet amendement, de même que certains autres préopinants de son parti, semblent avoir un concept de l'histoire de notre pays signifiant, en fait, que le cours de l'histoire est arrêté et que nous demeurons au point où nous étions il y a 50 ou 100 ans. L'honorable député de Middlesex-Ouest est allé plus loin, d'ailleurs, il se devait de le faire, à mon avis, surtout quand il a parlé des Canadiens d'origine anglaise. Je ne m'oppose pas à ce que l'honorable député de Middlesex-Ouest ou tout autre député d'expression anglaise parle pour lui-même; mais pendant que je l'écoutais, il m'a semblé qu'il s'attribuait le droit de parler au nom de tous les Canadiens d'origine anglaise.

Par conséquent, monsieur l'Orateur, je dirai quelques mots et j'aimerais intituler mon exposé: «Je n'en suis pas,» car, Canadien d'origine anglaise, je ne partage pas les vues de l'honorable député de Middlesex-Ouest.

Il représente, je crois, une des circonscriptions de la province d'Ontario. Ses remarques me font penser, comme j'ai été porté à penser plutôt souvent au cours de ce débat, que cela s'est en grande partie produit dans le contexte des limites de l'ancien Haut et Bas-Canada. Je représente une circonscription de la province de Colombie-Britannique. On alléguera, je suppose, que mon droit de participer à ce débat est très limité, car, après tout, nous sommes des nouveaux venus dans la Confédération canadienne; nous n'y appartenons que depuis 1871. J'ai l'impression parfois que certains membres à la Chambre se rendent à peine compte que nous faisons partie de la Confédération.

M. Woolliams: Ce n'est pas bien loin pourtant.